

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°008

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2020

L'AN deux mille vingt, le 29 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 janvier 2020, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, AISSAOUI Djamila, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne, KAMALA Kilani, SANON Guillaume .

Représentés par :

Madame Laurence GRARE

Madame Sandrine LE MOINE

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Alice FAGARD

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sozig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Achats et
Commande Publique/Commande Publique

OBJET : Marché relatif à la mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire du 52 rue Saint Denis pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet d'avenant n°1 de prolongation.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la délibération n°006 du Conseil municipal en date du 15 janvier 2015 approuvant le projet de marché relatif à la mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire du 52 rue Saint Denis pour les années 2016 à 2019 ;

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 16 décembre 2015 attribuant le marché à ALTERALIA ;

Vu le marché notifié le 5 février 2016 ;

Vu le projet d'avenant de prolongation au marché ;

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 16 décembre 2019 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que le délai du marché initial actuellement en cours arrive à son terme le 31 décembre 2019 ;

Considérant la déclaration sans suite du marché destiné à prendre la suite du marché arrivant à échéance ;

Considérant dans ce cadre la nécessité pour les services municipaux de redéfinir des besoins susceptibles d'être mieux déployés par les opérateurs économiques du domaine d'activité concerné ;

Considérant la nécessité de disposer du temps nécessaire à l'attribution d'un futur marché conclu sur la base d'un cahier des charges modifié ;

Considérant qu'il y a lieu, pour ce faire et afin d'assurer la continuité du service public, d'établir un avenant visant à prolonger la durée initiale du marché de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2020 ;

Adoption à l'unanimité par 37 pour, 1 ne prend pas part au vote (Jean-François MONINO)

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant au marché relatif à la mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire du 52 rue Saint Denis, visant à proroger la durée initiale du marché de 6 mois.

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant et tout document y afférent.

Reçue en préfecture le : 05/02/20

Accusé en préfecture :

93-219300019-20200129-lmc115438-DE-1-1

Publiée le : 05/02/20

Certifiée exécutoire : 05/02/20

La Maire,

Mérim DERKAOUI



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Derkaoui', written over the official seal.



